



Fédération suisse
de gymnastique

Voie menant à la formation des cadres 2027

Gymnastique rythmique

Version janvier 2026

Introduction

Ce document se base sur le « Manuel pour l'identification et la sélection des talents » (version 2016) de Swiss Olympic et décrit les conditions-cadres ainsi que la procédure concernant la sélection des cadres en gymnastique rythmique (GR) pour l'année 2027.

Concernant l'attribution des Talent Cards, le présent document se fonde sur les « Directives Swiss Olympic Card » ainsi que sur les « Dispositions d'exécution relatives aux directives Swiss Olympic Cards».

Le présent document présente les processus, les critères, les modalités de communication ainsi que les échéances, lesquels rendent transparente et compréhensible la constitution des différents cadres en gymnastique rythmique (GR) au sein de la FSG.



1. FTEM et composition des cadres 2027

Le tableau ci-après fournit une vue d'ensemble de tous les cadres FSG.

Alter		3	4	5	6	7	8	9-10	11-13			14-15		16+							
Jg. für 2027		2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006+	
Programm Einzel						P1 Regional	P1 Regional	P2	P2	P3	P3	P4	P5	P5	FIG	FIG	FIG	FIG	FIG	FIG	
Programm Gruppe								Jugend G1	Jugend G1	Jugend G1/G2/G3	Jugend G1/G2/G3	Jugend G1/G2/G3/G4	Jugend G2/G3/G4	Jugend G3/G4	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	Senior	
FTEM		Foundation					Talent							Übergang		Elite			Mastery		
Phase		F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	Übergang	E1	E2	M									
Schlagwort		Bewegungs- grundformen lernen	Rhythmische Gymnastik entdecken	Rhythmische Gymnastik ausüben	Potenzial zeigen	Potenzial bestätigen	Trainieren und Ziele erreichen	Durchbruch schaffen und belohnt werden	Die Schw eiz international vertreten	International Erfolg haben	Sportart dominieren										
Card- und Kaderstruktur																Silber	Gold	Nationalkader A			
																Elite	Silber	Nationalkader B			
																Elite	Bronze	Nationalkader C			
																Elite	Bronze	Nationalkader U18			
																National	Bronze	Nationalkader U15			
																National	Nationalkader U13				
																Regional	Regionalkader				
																Lokal	Lokalkader				

1.1. Cadre national M13

- Le cadre national M13 comporte des athlètes nées en 2016, 2015 et 2014.
- Il comporte au maximum 30 athlètes.
- Les athlètes obtiennent une Talent Card nationale de Swiss Olympic.

1.2. Cadre national M15

- Le cadre national M15 comporte des athlètes nées en 2013 et 2012.
- Il comporte au maximum 25 athlètes.
- Les athlètes obtiennent une Talent Card nationale de Swiss Olympic.

1.3. Cadre national M18 ainsi que C, B et A

- Le cadre national M18 / CN C / B / A comporte des athlètes nées en 2011 et avant.
- Le cadre national M18 ainsi que les cadres nationaux C, B et A réunis se composent chacun d'un maximum de 8 athlètes.
- Les athlètes obtiennent l'Elite Card nationale de Swiss Olympic

1.4. Cadre régional

- Le cadre régional comporte des athlètes nées entre 2017 et 2010.
- Les athlètes obtiennent une Talent Card régionale de Swiss Olympic

1.5. Cadre local

- Le cadre local comporte des athlètes nées entre 2018 et 2014.
- Les athlètes obtiennent la Talent Card locale de Swiss Olympic.



2. Identification et sélection des cadres / M13 / M15

2.1. PISTE

Conformément au « Manuel d'identification et de sélection des talents », l'identification et la sélection des cadres se font selon les critères PISTE. Ceux-ci servent d'instrument pour évaluer le potentiel d'une jeune athlète en vue de ses performances dans le domaine de l'élite. Par la suite, l'abréviation « PISTE » sera utilisée en référence à ces critères.

Divers critères de performance et d'évaluation sont pris en compte dans une définition large de la notion de talent.

L'objectif de ce procédé est non seulement de détecter les meilleures athlètes du moment, mais aussi de trouver celles qui sont les plus aptes et les plus performantes à long terme.

Les questionnaires se fondent en principe sur les modèles de Swiss Olympic. Certaines questions ont été adaptées aux besoins de la GR.

2.2. Aperçu des critères d'évaluation

L'instrument PISTE tient compte des critères d'évaluation suivants :

Critère	Méthode de saisie
1. Performance du moment en compétition	Résultats des compétitions nationales
2. Performance test du moment	Résultat de la journée de test
3. Développement de la performance	Evolution de la courbe de performance sur une période définie
4. Motivation à la performance	Questionnaire sur le psyché <ul style="list-style-type: none">- Motivation,- volonté- situation d'apprentissage
5. Biographie de l'athlète	Questionnaire sur l'endurance <ul style="list-style-type: none">- Propension aux maladies et aux blessures Questionnaire sur l'entourage de l'athlète <ul style="list-style-type: none">- Situation scolaire, infrastructures et environnement social

2.3. Pondération

Les critères d'évaluation sont pondérés différemment et sont présentés dans le tableau ci-dessous. Reste qu'en principe...

- a) le résultat de la compétition gagne en importance avec l'âge,
- b) la pertinence du résultat de la journée de test diminue avec l'âge,
- c) la courbe de performance est moins pondérée avec l'âge, et
- d) le questionnaire revêt systématiquement une importance secondaire.



Tabelle 1 - Pondération des critères par cadre

Cadres		Sichtung	M13			M15		
		2017	2016	2015	2014	2013	2012	
Classes d'âge (CA) des cadres		10	11	12	13	14	15	
CA année de sélection		9	10	11	12	13	14	
Résultats comptants pour la sélection	Compétitions	Compétitions	CS Quali, CS				Sélection, CS-Quali, CS	
		Programme 2025	P2	P2	P3	P3	P5	P5
	Test	Technique corporelle - Exercice sans engin	30%	25%	20%	15%	0%	0%
		Technique d'engins - Exercices avec engin	30%	35%	40%	45%	80%	80%
		Technique d'engins - Eléments techniques	15%	15%	15%	15%	0%	0%
		Athlétique	25%	25%	25%	25%	20%	20%
	Développement de la performance		-	<i>Jugement selon résultat du test</i>				
	Motivation de fournir des performances		-	<i>Enquête par questionnaire</i>				
	Biographie des athlètes		-					
	Pondération des résultats	Compétitions	30%	30%	35%	40%	45%	45%
Journées de test		70%	55%	50%	45%	40%	40%	
Dév. de la performance		-	5%	5%	5%	5%	5%	
Motivation de fournir des performances		-	5%	5%	5%	5%	5%	
Biographie des athlètes		-	5%	5%	5%	5%	5%	
Total		100%	100%	100%	100%	100%	100%	



2.4. Graduation

Les différentes valeurs utilisées par PISTE comme critères d'évaluation ne sont à première vue pas directement comparables car elles contiennent des unités de mesure différentes. Afin de pouvoir procéder à une comparaison, les résultats ont été arrondis sur une échelle de 0 à 100.

2.5. Classement global PISTE

En tenant compte de l'ensemble des critères d'évaluation, un classement général PISTE est établi chaque année pour toutes les catégories d'âge. Des informations détaillées à ce sujet figurent plus bas dans le présent document.

Ce classement constitue le point de départ pour déterminer les membres du cadre pour l'année 2027.

La sélection des athlètes est effectuée conjointement par la cheffe du domaine de la gymnastique rythmique (direction du domaine GR), l'entraîneur nationale GR ainsi que les entraîneurs en chef des bases sportives FSG labellisés ou leurs représentant·e·s.

Ensuite, la sélection est approuvée par la direction du domaine GR et le chef de la mission olympique d'entente avec Swiss Olympic.



2.6. Cartes nationales

La réalisation des critères en 2026 selon le tableau ci-dessous est déterminante pour l'obtention de la Talent Card nationale et en même temps pour l'admission dans le cadre national M13 ou M15 en 2027.

Année de naissance	Status des cadres	Nationalité	PISTE-Points	Lieu d'entraînement
2016			> 55 pts relève PISTE	Base sportive FSG labellisé
2015	M13	CH ou procédure de naturalisation	> 56 pts relève PISTE	
2014			> 56 pts relève PISTE	
2013			> 58 pts relève PISTE	
2012	M15	CH	> 59 pts relève PISTE	

Une athlète peut également être admise dans un cadre national M13 ou M15 si, en raison d'une maladie ou d'une blessure, elle n'atteint pas les critères de points mentionnés ci-dessus conformément au système PISTE (clause médicale).

La clause médicale n'est appliquée qu'à titre exceptionnel. L'évaluation se fonde notamment sur les résultats obtenus précédemment, l'évolution des performances ainsi que le potentiel de l'athlète sur la base de l'appréciation des entraîneur·e·s.

2.7. Cartes régionales

La réalisation des critères en 2026 selon le tableau ci-dessous est déterminante pour l'obtention de la Talent Card régionale et en même temps pour l'admission dans le cadre régional 2027.

Année de naissance	Status des cadres	Nationalité	PISTE-Points	Lieu d'entraînement
2017	Cadre régional	CH ou procédure de naturalisation ou nationalité étrangère	> 40 pts relève PISTE	Base sportive FSG labellisé
2016			> 41 pts relève PISTE	
2015		> 42 pts relève PISTE		
2014		> 43 pts relève PISTE		
2013		CH ou procédure de naturalisation	> 44 pts relève PISTE	
2012		> 45 pts relève PISTE		
2011, 2010		Dans des cas exceptionnels et d'entente entre la base sportive et la FSG il est possible de demander une carte régionale pour une période transitoire.		

Par ailleurs, les dispositions ci-dessus relatives à la clause médicale s'appliquent pour la sélection dans le cadre régional (cf. ch. 2.6.).

Dans la mesure où une athlète ne remplit pas les critères de points pour la qualification de cadre et ne tombe pas sous le coup de la clause médicale, la base sportive a la possibilité de déposer une demande motivée auprès de la responsable du domaine GR afin que l'athlète soit tout de même prise en compte pour une carte régionale. Le formulaire de demande sera publié en temps voulu sur le site internet de la FSG.

La responsable de la relève en GR examinera la demande et prendra une décision après avoir consulté les demandeurs. Une demande peut notamment être justifiée par les arguments suivants :

- l'athlète est en reconversion ou connaît un développement tardif et elle est identifiée comme ayant un potentiel,
- la situation scolaire de l'athlète est exceptionnelle, ce qui rend nécessaire l'octroi d'une carte régionale

2.8. Cartes locales

Les exigences à remplir en 2026 par l'athlète ou par la base sportive qui figurent dans le tableau ci-dessous sont une condition préalable à l'admission dans le cadre local 2027.

Année de naissance	Nationalité	Volume d'entraînement hebdomadaire	Formation des entraîneurs	Infrastructure
2018		min. 8h		
2017	CH ou procédure de naturalisation ou nationalité étrangère	min. 9h	Moniteur*trice J+S de gymnastique rythmique	Halle d'entraînement permanente ou halle de gymnastique bien équipée
2016		min. 10h		
2015		min. 11h		
2014		min. 12h		

Les bases sportives peuvent décider en toute autonomie le nombre d'athlètes dans le cadre local de leur région en soumettant une demande à la FSG. Elles doivent confirmer pouvoir être en mesure de remplir les exigences fixées conformément au tableau ci-dessus.

Les demandes d'attribution d'une Talent Card locale doivent passer exclusivement par une base sportive. Le formulaire de demande sera disponible sur le site internet FSG en temps voulu.

Après avoir étudié la demande, la responsable de la relève en GR s'entretiendra avec les demandeurs et prendra sa décision.

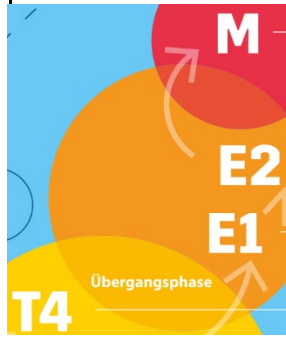


3. Sélection des cadres - Elite (M18 ainsi que les cadres nationaux C, B et A)

La performance du moment en compétition est décisive pour la sélection des cadres catégorie d'âge (CA) 15+ / Elite. La sélection peut s'effectuer lors des compétitions désignées par la FSG (cf. chap. 4.1).

Les critères de sélection peuvent être remplis de deux manières :

- par les résultats obtenus lors des grandes compétitions comme les Jeux Olympiques (JO), les championnats du monde (CM) ou les championnats d'Europe ;
- par l'obtention du nombre de points requis à d'autres compétitions désignées par la FSG.

FTEM	Cadre National	Individuel - Résultats			Compétitions de qualification
		JO	CM	CE	WC, WCC, Sél., Quali, CS
	A	Participation	Top 15	Top 8	-
	B	-	Top 24	Top 15	-
	C	-	-	Top 35	Top 30 All Around CE (3 Exercises)
	M18	-	-	-	CA 17: 95% de Top 30 All Around CE CA 16: 90% de Top 30 All Around CE CA 15: 80% de Top 30 All Around CE

Pour que la sélection via le nombre de points obtenus lors d'un concours de sélection défini par la FSG puisse avoir lieu, l'athlète doit atteindre la valeur en pourcentage du **top 30 des points** obtenus lors des CE 2025 en fonction de la catégorie d'âge en question. Cette valeur est obtenue à partir des meilleures notes finales des trois exercices.

Exemple : Anna Muster (née en 2010 / CA 16) obtient lors des CS 2026 à Zurich un total de 73.000 points. Ce total résulte de l'addition des meilleures notes finales des 3 exercices : cerceau : 24.000 pts. + ballon : 24.000 pts + massues : 25.000 pts. + ruban : 22.000 pts. = 73.000 pts.

- Nombre de points pris en compte pour la sélection : nombre **de pts top 30 CE** / 2026 80.000 pts. (admission)
- Nombre de points à atteindre pour une gymnaste née en 2010 (CA 16) 90% de 80.000 pts = 72.000 pts

Anna Muster est sélectionnée pour le cadre national M18 / 2027 puisqu'elle a rempli les critères : 73.000 pts > 72.000 pts

3.1. Cartes élite

Le remplissage (Erfüllung) des critères en 2026, conformément au tableau ci-dessous, est déterminant pour l'obtention de la carte Elite de Swiss Olympic et simultanément pour l'admission au cadre national M18 ainsi qu'aux cadres nationaux (CN) C, B et A.

Année de naissance	Status des cadres	Nationalité	Nombre de points	Lieu d'entraînement
2011	M18		Top 30 CE (80% du nombre de points)	
	M18		Top 30 CE (90% du nombre de points)	
2010	CN C		Top 35 CE Top 30 CE (nombre de points)	
	CN B		Individuelles : top 15 CE ou top 24 CM / Ensembles : top 8 CE ou top 12 CM	
	CN A		Individuelles : top 8 CE ou top 15 CM ou participation aux JO / Ensembles : top 3 CE ou top 8 CM ou participation aux JO	
2009	M18		Top 30 CE (95% du nombre de points)	
	CN C	CH	Top 35 CE Top 30 CE (nombre de points)	Base sportive FSG labellisé
	CN B		Individuelles : top 15 CE ou top 24 CM / Ensembles : top 8 CE ou top 12 CM	
	CN A		Individuelles : top 8 CE ou top 15 CM ou participation aux JO / Ensembles : top 3 CE ou top 8 CM ou participation aux JO	
2008 et plus	CN C		Top 35 CE Top 30 CE (nombre de points)	
	CN B		Individuelles : top 15 CE ou top 24 CM / Ensembles : top 8 CE ou top 12 CM	
	CN A		Individuelles : top 8 CE ou top 15 CM ou participation aux JO / Ensembles : top 3 CE ou top 8 CM ou participation aux JO	

Par ailleurs, les dispositions susmentionnées sur la clause médicale (art. 2.6) s'appliquent à la sélection dans le cadre M18 ou le CN C. La clause médicale ne s'applique pas pour la sélection dans les CN A et B.



4. Description détaillée des critères d'évaluation

4.1. Performance du moment en compétition

Des points PISTE peuvent être obtenus dans les catégories CA 9-14 pour les performances en compétition.

- CA 09-13 max. 40 points PISTE
- CA 14 max. 45 points PISTE

Compétitions nationales et internationales par catégorie d'âge pour la sélection des cadres 2025 :

Compétitions CA 9-12	Lieu	Date	Catégorie	Points PISTE
1. Qualification CS (individuelles)	Payern	25 et 26 avril 2026	P2 / P3	Chaque fois 1-10
2. Qualification CS (individuelles)	Graubünden	30 et 31 mai 2026	P2 / P3	Chaque fois 1-10
CS (individuelles)	Zürich	13 et 14 juin 2026	P2 / P3	1-15
CS (ensembles)	Zürich	13 et 14 juin 2026	G1/G2/ G3	1-5

Compétitions CA 13-14	Lieu	Date	Catégorie	Points PISTE
Concours de sélection 1 & 2	St-Gall Macolin	1 février 2026 / 15 février 2026	P5	15*
1. Qualification CS (individuelles)	Basel	28 et 29 mars 2026	P4	Chaque fois 1-10
2. Qualification CS (individuelles)	Jona	23 et 24 mai 2026	P4 / P5	Chaque fois 1-10
CS (individuelles)	Zürich	13 et 14 juin 2026	P4 / P5	1-15
CS (ensembles)	Zürich	13 et 14 juin 2026	G1/G2/G3/G4	1-5

*les athlètes (CA 14) sélectionnées pour le MTM de Ljubljana reçoivent 15 points PISTE.

Compétitions - CA 15+	Lieu	Date	Catégorie
Concours de sélection 1	St-Gall	1 février 2026	P5 / P6
Concours de sélection 2	Macolin	15 février 2026	P5 / P6
Concours de sélection / MTM	Ljubljana / SLO	19-22 mars 2026	P5 / P6
FIG World Cup	Sofia / BUL	28-30 mars 2026	P6
1ère qualification CS	Bâle	28-29 mars 2026	P5 / P6
FIG World Cup	Tashkent / UZB	10 et 12 avril 2026	P6
FIG World Cup	Bakou / AZE	17-20 avril 2026	P6
Compétition de préparation CE	Portimao / POR	8-10 mai 2026	P5 / P6
World Challenge Cup	Portimao / POR	14-17 mai 2026	P6
2e qualification CS	Jonna	23 et 24 mai 2026	P5 / P6
Championnats d'Europe / CEJ	Varna / BUL	27-31 mai 2026	P6 / P5
CS	Zurich	13-14 juin 2026	P5 / P6
World Challenge Cup	Cluj / ROU	26-28 juin 2026	P6
FIG World Cup	Milan / ITA	9 et 12 juillet 2026	P6
Championnats du monde	Francfort / GER	12-16 août 2025	P6



4.2. Performance test du moment lors du test de cadre (Journée de test)

Le test de cadre permet d'évaluer les capacités spécifiques à la discipline sportive dans les domaines de la technique et de la performance athlétique. Le test de cadre permet en outre de déterminer le contenu de l'entraînement pour les différentes catégories d'âge.

- M13 : accent sur la formation
- M15 : accent sur la construction

Le test de cadre se compose d'un test technique et d'un test de performance athlétique. Le contenu des tests et les exigences des différents éléments sont adaptés aux différentes classes d'âge.

Test technique :

1. Technique corporelle - Exercice sans CE
 - o CA 9-12 : 1 exercice sans engin à main

2. Technique des engins (1) - Exercice avec CE
 - o CA 9-12 : 2 exercices avec engin à main
 - o CA 13-14 : 2 exercices avec engin à main

Technique des engins (2) - Eléments techniques

- o CA 9-12 : 3 engins à main

Test de performance athlétique

Le test de performance athlétique comporte trois parties :

- souplesse,
- force,
- endurance.



4.2.1. Evaluation

Un nombre variable de points peut être obtenu par catégorie d'âge (CA) et par performance test. Le nombre maximal de points attribués pour chaque performance test lors de la Journée de test est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Cadre	CA 9	CA 10	CA 11	CA 12	CA 13	CA 14
Score max. technique corporelle	Nombre de points le plus élevé CS 2026 Sans engin à main				-	-
Score max. technique des engins 1	Nombre de points le plus élevé CS 2026 Cerceau + Ballon	Nombre de points le plus élevé CS 2026 Massues + Ruban		Nombre de points le plus élevé CS 2026 Cerceau + Massues		
Score max. technique des engins 2	Tbd				-	-
Score max. performance athlétique	53	53	53	53	53	53
- Souplesse	26	26	26	26	26	26
- Force	24	24	24	24	24	24
- Endurance	3	3	3	3	3	3

Le nombre maximal de points pour les performances test «Technique corporelle» et «Technique des engins 1» sera fixé sur la base des résultats obtenus aux CS 2026. Le nombre de points le plus élevé obtenu lors de l'exercice sans engin à main ou avec les engins correspondants est déterminant pour chaque catégorie d'âge (CA ou année de naissance). Pour la performance test « Technique des engins 1 », on additionne les nombres de points les plus élevés obtenus pour chaque engin à main.

Exemple : **fixation du nombre maximal de points** pour la performance test « **Technique des engins 1** » dans la catégorie **CA 11** :

Parmi les gymnastes nées en 2015 (CA 11), Lisa Meier obtient le nombre de points le plus élevé au massues (20,500 points) et Anna Muster obtient le nombre de points le plus élevé au ruban (20,000 points). Elles concourent dans la catégorie P3.

Nombre maximal de points « Technique des engins 1 » pour la catégorie CA 11 = 20 500 + 20 000 = **40 500 points**.

Graduation

Les différentes performances test sont pondérées différemment ; les pondérations correspondantes sont indiquées au chapitre 2.3.

Si une athlète obtient 100 % des points, elle obtient 100 points pour la graduation PISTE. Si elle obtient 0 %, elle en a 0.

Cadre	CA 9 - 14
Maximum de points	Variable selon la catégorie
Graduation Maximum de points	100%
0 points	0%

¹ Le score maximal des épreuves « Technique des engins 2 » et « Test d'athlétisme » est déterminé par le programme de test et est fixé officiellement après approbation.



4.3. Développement de la performance

Aucun pronostic pertinent sur le potentiel futur de performance ne peut découler d'une seule performance. Pour une plus grande pertinence, le développement de la performance est évalué sur une période donnée. De cette manière, il est possible d'évaluer l'évolution attendue des performances.

Saisie des résultats

Le développement de la performance se décrit comme étant la performance sportive d'une athlète sur une période donnée.

La période en question varie en fonction de l'année de naissance de la gymnaste :

- **CA 9** Le développement de la performance de ces athlètes n'est pas encore évalué.

- **CA 10-12** Pour ces athlètes, une partie de l'évolution de la performance sera évaluée entre la journée de test en printemps 2025 et la journée de test au printemps 2026, et une deuxième partie de l'évolution de la performance sera évaluée entre la journée de test en automne 2025 et la journée de test en automne 2026.
 - Technique corporelle : entre le printemps 2025 et le printemps 2026
 - Technique des engins 1 : entre le printemps 2025 et le printemps 2026
 - Technique des engins 1 : entre l'automne 2025 et l'automne 2026
 - Performance athlétique : entre l'automne 2025 et l'automne 2026
 -

Afin de permettre une comparaison entre les résultats des tests, les résultats obtenus sont convertis sur une échelle de 0 à 100 de manière à pouvoir comparer les résultats entre eux.

- **CA 13-14** Pour ces athlètes, l'évolution de la performance sera évaluée entre la journée de test de l'automne 2025 et la journée de test de l'automne 2026.
 - Technique des engins 1 : entre l'automne 2025 et l'automne 2026
 - Performance athlétique : entre l'automne 2025 et l'automne 2026

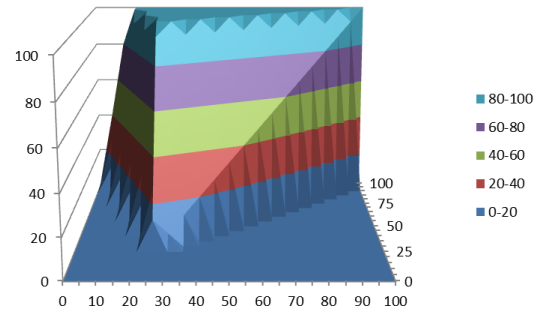
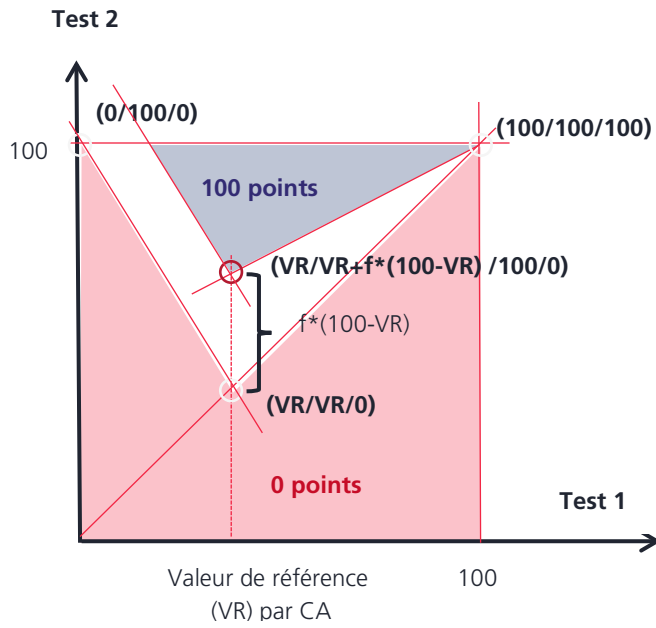
Afin de permettre une comparaison entre les résultats des tests, les résultats obtenus sont convertis sur une échelle de 0 à 100 de manière à pouvoir comparer les résultats entre eux.

- **CA 15+** Le développement de la performance de ces athlètes n'est plus évalué.



4.3.1. Evaluation

L'évaluation porte sur le pourcentage d'augmentation du résultat du test par rapport à une valeur de référence (VR).



CA	10	11	12	13	14
VR	25	25	25	25	30
f	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5



4.4. Motivation à la performance

« Réaliser quelque chose » représente une composante essentielle du sport. La motivation à la performance et son influence sur l'activité sportive ont fait l'objet de diverses études scientifiques. Il est apparu que la motivation à la performance est importante pour les succès sportifs ainsi que pour le maintien d'une carrière sportive. La motivation à la performance de chaque athlète est enregistrée au moyen d'une procédure standardisée et prise en compte dans la sélection des cadres.

Questionnaire sur la psyché

Pour les athlètes qui auront 10 ans ou plus en 2026, l'entraîneur et l'athlète doivent remplir séparément un questionnaire en octobre 2026 sur des sujets tels que la motivation, la volonté et la situation d'apprentissage. La situation des 12 derniers mois doit être prise en compte. La moyenne des réponses est prise en compte dans l'évaluation.

L'athlète aime les situations dans le sport qui lui permettent de constater à quel point elle performe	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
L'athlète peut accepter les corrections et les appliquer	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
L'athlète a l'esprit de compétition (elle est à même de faire de son mieux en compétition)	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
Il est important pour l'athlète de toujours s'améliorer et de faire des progrès	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
Il est important pour l'athlète de montrer qu'elle fait mieux que les autres	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
Il est important pour l'athlète d'essayer encore et toujours même si elle fait des erreurs	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
Une fois que l'athlète a appris quelque chose de nouveau, elle veut en apprendre encore plus	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
L'athlète utilise au mieux le temps d'entraînement dont elle dispose	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui

Cocher une case « oui » procure 5 points et cocher une case « non » procure 1 point.

4.4.1. Evaluation

Le nombre maximum de point est de 40 (8 questions à 5 points). Si une athlète obtient 100% des points (= 40 points), elle obtient 100 points pour la graduation PISTE. Si elle obtient 20% (= 8 pts), elle en a 0.

Le nombre de points du questionnaire compte pour la qualification des cadres.

Cadre	CA 10 - 14
Maximum de points	40
Graduation 40 pts	100%
0 pt	20%



4.5. Biographie des athlètes

Pour une évaluation complète et globale des athlètes, il est important de prendre en compte non seulement les aspects liés à la performance, mais aussi leur résistance, leur environnement familial et scolaire, ainsi que leur condition physique générale pour une pratique réussie de la gymnastique rythmique.

Au moyen d'une procédure standardisée, la biographie de chaque athlète est recueillie et prise en compte dans la sélection des cadres.

Questionnaire sur la capacité de résistance

Pour les athlètes qui ont 10 ans ou plus en 2026, l'entraîneur et l'athlète doivent remplir séparément un questionnaire en octobre 2026 sur des sujets tels que maladie, blessure et entraînement. La situation des 12 derniers mois doit être prise en compte. La moyenne des réponses est prise en compte dans l'évaluation.

Santé

L'athlète est sujette aux maladies	>18 jour(s) / an	13-18 jour(s) / an	7-12 jours / an	1-6 jour(s) / an	Jamais malade
L'athlète est sujette aux blessures	> 3x blessée / an	3x blessée / an	2x blessée / an	1x blessée / an	Jamais blessée
L'athlète peut effectuer de longs entraînements d'intensité élevée sans subir de surcharge physique.	nein	eher nein	neutral	eher ja	ja
L'athlète peut effectuer de longs entraînements de forte intensité sans subir de surcharge psychique.	nein	eher nein	neutral	eher ja	ja

Si « oui » ou « jamais malade » / « jamais blessée » est coché, cela rapporte 5 points. Si « non » ou le maximum journalier indiqué pour maladies ou blessures est coché, cela rapporte 1 point. Le score maximal est de 20 points et le score minimal de 4 points.



Questionnaire sur l'environnement et sur l'athlète

Pour les athlètes qui ont 10 ans ou plus en 2026, l'entraîneur et l'athlète doivent remplir séparément un questionnaire en octobre 2026 sur des sujets tels que l'infrastructure, l'école et l'encadrement. La situation des 12 derniers mois doit être prise en compte. La moyenne des réponses est prise en compte dans l'évaluation.

L'athlète s'entraîne sur des infrastructures optimales pour la gymnastique rythmique	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
L'athlète peut faire concorder ses obligations scolaires et ses entraînements (réduction horaire, devoirs, dépenses, etc.)	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
Les parents ont une attitude positive envers le sport de d'élite et soutiennent l'athlète dans la réalisation de ses objectifs sportifs	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
L'athlète est formée par un entraîneur compétent	non	plutôt non	neutre	plutôt oui	oui
<ul style="list-style-type: none">La réponse à cette question est donnée par la cheffe de la relève en GR					

Cocher une case « oui » procure 5 points et cocher une case « non » procure 1 point. Le nombre maximal de points est de 20 et le nombre minimal de 4.

4.5.1. Evaluation

Les deux questionnaires sur la résistance à l'effort et sur l'environnement et l'athlète sont pondérés à 50% chacun.

Le nombre maximum de point est de 20 (4 questions à 5 points). Si une athlète obtient 100% des points (= 20 points), elle obtient 100 points pour la graduation PISTE. Si elle obtient 20% (= 4 pts), elle en a 0.

Le nombre de points de l'évaluation du questionnaire compte pour la qualification pour le cadre.

	Cadre	CA 10 - 14
Maximum de points		20
Graduation	20 pts	100%
	0 pt	20%



5. Communication

Les résultats des tests de cadre (journée de test) sont annoncés conformément aux dispositions du programme de test.

Le classement global PISTE est publié sous la forme appropriée (le cas échéant sous forme d'extrait pour des raisons de protection des données).

Conformément au présent concept, les sélections des cadres sont annoncées au plus tard durant la semaine 51 puis publiées sur le site internet FSG.



Abréviations

CA	catégorie d'âge
CE	championnats d'Europe
CM	championnats du monde
CN	cadre national
CS	championnats suisses
EM	engin à main
FFG	Fête fédérale de gymnastique
FSG	Fédération suisse de gymnastique
FTEM	Foundation -Talent - Elite - Mastery
GR	gymnastique rythmique
JO	Jeux Olympiques
MO	mission olympique
PISTE	évaluation pronostic- intégrative- systématique- entraîneur
Pt	point
VR	valeur de référence

